



RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDI?T EXTERNE POUR LA CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS DES PROJETS DE LA WILD CHIMPANZEE FOUNDATION (WCF) EN GUINEE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° DAON N° 008/WCF/Nat Gui/07/2024

CONTEXTE

La Guinée s'est engagée à protéger sa biodiversité nationale en ratifiant des conventions internationales comme la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et s'est engagée, suivant l'objectif d'Aichi, à accroître de 15 à 25% du territoire national la superficie des aires protégées. Au regard de l'évolution des enjeux de développement et de conservation de la biodiversité sur toute l'étendue de la Guinée, la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers l'Office Guinéen des Parcs nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) ont signé un accord cadre en 2011 et renouvelé en 2022 pour la gestion durable de la faune et la flore dans les Aires Protégées et les zones à haute valeur de biodiversité. Ainsi, dans la mise en œuvre de cet accord, la WCF appui techniquement le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable dans sa vision de développer un réseau d'aires protégées composé de 17 parcs nationaux. Dans cet optique, un soutien financier substantiel de l'Union Européenne a été obtenu à travers l'initiative NaturaGuinée. Au-delà de ce projet, la WCF implémente les projets d'identifications des hotspots de chimpanzés sur le territoire national de la Guinée. A cela s'ajoute également, un projet d'appui à la création du futur parc national de Pinselli Soyah Sabouyah (PSS) financé par plusieurs bailleurs notamment, RainForest Trust, Arcus foundation, Zurcher, Rio-Tinto, Winning, etc.

La complexité de gestion de projets multi-bailleurs exige une rigueur dans la gestion des fonds. Pour répondre à ces attentes et exigences, la WCF souhaite recruter un cabinet d'audit indépendant et reconnu au niveau international, pour certifier ses comptes. L'exercice a pour but d'assurer la qualité des services au point de vue technique et financier.



1- OBJECTIFS DE L'AUDIT

L'objectif de l'audit financier et comptable est de :

- Valider les états financiers de la WCF en Guinée ;
- Obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, conformément au référentiel d'information financière applicable ;
- obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes constituent la base de la préparation des états financiers des projets WCF guinée et sont établis pour refléter les opérations financières ;
- S'assurer que le système de contrôles internes mis en place contribue à la prévention des erreurs potentielles des procédures et diminue le risque de fraude ;
- Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière des projets mis en œuvre par la WCF en Guinée et, vérifier que les fonds des projets ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'Accord de Don ;
- Obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs, en s'assurant que les réalisations physiques des projets correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; produire un rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes d'audit.

2- ETENDUE DE L'AUDIT

L'audit sera réalisé conformément aux normes standards et comprendra les tests et la conformité des procédures ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

La mission d'audit couvrira la période allant du 1er Janvier 2024 au 31 décembre 2027. Cependant, les objectifs des missions d'audits annuels seront discutés et harmonisés chaque année.

Lors de l'audit, une attention spéciale devra être accordée aux points suivants :



2.1 Dépenses :

2.1.1 Aspects budgétaires :

- Vérifier l'existence et documenter le processus budgétaire (préparation, approbation, exécution et suivi du budget) en dégagant les faiblesses et formuler des recommandations nécessaires à l'amélioration du système en place.

❖ Salaires :

- S'assurer de l'existence de la politique salariale et vérifier le suivi de sa mise en exécution ; s'il y a eu des variations (augmentation) s'assurer qu'elles ont été autorisées par les instances habilitées.

❖ Acquisitions des biens et services :

- Vérifier que le système d'approvisionnement en biens et services suit le manuel de procédure des passations de marchés de la WCF ;
- Les dépenses inéligibles doivent faire l'objet d'un paragraphe séparé dans le rapport d'audit ;

2.1.2 Aspect de passation de marché et gestion des contrats :

- Obtenir une liste des projets mis en œuvre au courant de l'exercice audité ;
- Vérifier si tous les projets réalisés ont été budgétisés ;
- Vérifier si le processus de passation de marché en vigueur a été suivi dans la mise en œuvre de ces projets
- S'assurer que toutes les dépenses ont été autorisées par les instances habilitées ;
- Comparer les prévisions aux réalisations, documenter les variations et s'assurer qu'elles ont été autorisées par les instances habilitées ;
- Vérifier et documenter le processus de suivi évaluation de ces projets ;
- Vérifier le respect de la mise en œuvre des contrats y relatifs.



❖ Inventaires et stock

- S'assurer de l'existence du registre du patrimoine de la WCF et qu'il est bien tenu ;
- Vérifier le système de contrôle interne dans la gestion du stock des fournitures, uniformes etc.

Conformément aux normes standards d'audits, le bureau d'audit devra accorder une attention particulière aux points suivants :

- Fraude et Corruption : L'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées ;
- Lois et réglementations : Lors de la conception de l'approche et de la mise en œuvre des procédures de l'audit, l'auditeur devra évaluer le respect des textes réglementaires et législatifs par la direction de la WCF, pour détecter les cas de non-conformité susceptibles de conduire à des anomalies significatives dans les états financiers ;
- Risque : L'auditeur mettra en œuvre des procédures d'audit appropriées en réponse aux risques/anomalies identifiés lors de son évaluation.

3- ETATS FINANCIERS DE LA WCF

L'auditeur vérifiera que les états financiers de la WCF ont été préparés selon les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière de la WCF à la date de clôture de l'exercice, ainsi que des ressources et des dépenses effectuées à cette date.

4- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les cabinets intéressés sont invités à postuler. Ils doivent démontrer qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente (documentation sur l'entreprise et ses domaines de compétence, références sur l'exécution de contrats similaires dans le passé) pour entreprendre la mission. Les références doivent être justifiées (contrats, attestation de bonne fin, etc.). Les postulants doivent présenter un tableau récapitulatif comportant les expériences passées, les références, les buts des missions, les années d'achèvement et les durées.



Les cabinets intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

A- Documents administratifs :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée,
- Une copie du registre de commerce,
- Une liste du personnel (affecté à la mission et permanent) et avec précision du poste actuel occupé, et leurs CVs ;
- Une liste des réalisations les plus importantes dans le domaine concerné au cours des cinq dernières années justifiées (contrats, attestation de bonne fin, etc.).

B- Offre financière

L'offre financière devra montrer clairement que le coût estimé est de toutes taxes comprises ou de hors taxes.

5- DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES.

Les offres en langue française et en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies respectivement marquées comme telles doivent parvenir au bureau de la WCF à Conakry quartier Cameroun Immeuble Bobo Conakry République de Guinée au plus tard à la date .limite de dépôt des offres

Dans deux fichiers séparés avec mentions :

- Offre technique ;
- Offre financière.

Au plus tard le 30 septembre 2024 à 23H59.

Aucun dossier de Candidature ne sera accepté après la date et l'heure de clôture.